

DEPARTEMENT des HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE GAP
CANTON de ST FIRMIN

Envoyé en préfecture le 10/05/2022
Reçu en préfecture le 10/05/2022
Affiché le
ID : 005-210500625-20220331-15_2022-DE

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 9 Membres représentés : 0 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 31 mars 2022 **DELIBERATION N° 15 / 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mars à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 25 mars 2022 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire.

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, HORLAVILLE Damien, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

ABSENTS : GAUTHIER Jean-Pierre (absent)

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2021 – Commune

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Résultat reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 29 842,73 €
Pour Rappel : Résultat reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 377 255,57 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : - 35 190,04 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 100 768,07 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00€
En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 5 347,31 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 5 347,31 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 472 676,33€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Maire,
COLLIN François

